

@ctu.mict

Flash d'info de l'UFGICT CGT n° 129

**Syndiqué-e pour soutenir mon engagement professionnel**



Mercredi 25 juin 2014

... Edito

**ÉLECTIONS**  
**2014**  
SANTÉ ET ACTION SOCIALE  
cgt  
Proximité | Solidarité  
Dé démocratie | Efficacité

Sommaire :

Edito : Actions PLFSS 2015

Orga : Module formation Ugict

Revendic : Ordre infirmier / personnels de direction / Psychologues / « loi santé » /

UGICT : Kit représentativité

## L'action à l'ordre du jour !

Depuis plus de trente ans, toutes les mesures gouvernementales inspirées d'un même modèle dicté par le patronat se succèdent dans l'objectif de réduire le « déficit de la Sécurité Sociale ». En fait, il s'est agi de réformes en réformes de diminuer les remboursements et prises en charges des assurés sociaux, malgré les augmentations de leurs cotisations, à réduire les dépenses des hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux. **Le « pacte de responsabilité » s'inscrit dans la poursuite de cette logique.**

Désormais, la « boîte de Pandore » est ouverte : ce sont nos impôts qui vont financer la Sécurité sociale en compensation des mesures du Pacte. C'est tout le système de financement de la protection sociale qui est menacé. La Sécurité sociale est la première victime du pacte. La branche Famille est attaquée.

La fédération de la Santé et action sociale et celle des organismes sociaux ont lancé une campagne « Protection sociale ». En ligne de mire, un appel à la grève et manifestation dans les établissements et les services vers la mi-octobre sur les financements de la sécurité sociale et sur la santé et l'action sociale.

Le financement de la sécurité sociale est le nœud de l'essentiel des revendications des médecins ingénieurs cadres et technicien-e-s. C'est une raison supplémentaire de réussir ce processus de mobilisation, d'action, de luttes et de grèves.

Par le développement de l'emploi, des salaires, par l'arrêt des exonérations des entreprises qui cassent l'emploi et les salaires, par une modulation des cotisations des entreprises tenant compte des créations d'emplois, nous pouvons donner les moyens à la Sécurité sociale de répondre aux besoins fondamentaux des usagers.

**Prenons nos affaires en main !**

**Réaffirmons l'utilité sociale de la Sécurité sociale et des services publics ainsi que leurs valeurs de solidarité.**

**Ce sont les capitaux financiers qui doivent également contribuer.**

**Ce sont les exonérations de cotisations qu'il faut stopper.**

**C'est le 100% de prise en charge des soins par la Sécurité sociale qu'il faut viser !**

## Le point sur l'organisation.

Le secteur vie syndicale de l'UGICT a été sollicité par plusieurs Unions fédérales et Commissions départementales sur les possibilités d'améliorer et de dynamiser l'animation de leurs instances dirigeantes. Pour répondre à cette demande, nous avons mis en place un module de formation intitulé : « Vie syndicale UGICT ».

Lieu et durée : Cette session de formation de trois jours (en internat) se tient en principe au centre Benoit Frachon à Courcelle-sur-Yvette.

Public concerné : cette formation s'adresse aux responsables à la vie syndicale à la fois des UF et CD, mais aussi aux syndicats et bases organisées Ugict dans leur ensemble. Elle concerne plus globalement tous les camarades qui sont dans un collectif d'animation Ugict.

Contenu de la formation :

- rappel sur les raisons d'être de l'organisation spécifique ;
- notion d'organisation suivie des différentes formes qu'elle peut avoir dans notre syndicalisme CGT et spécifique ;
- les différents éléments qui concourent à donner la meilleure qualité possible à l'animation de nos organisations ou collectifs (qualité de vie syndicale) ;
- mieux connaître les différents outils à notre disposition pour avancer dans ce sens, outils confédéraux et UGICT : ex. Cogitiel, Options, ou dans un autre domaine : congrès, formation syndicale, ou encore rôle et place des élus et mandatés ;

## *Le coin du revendicatif...*

### **Ordre infirmier :**

Après plusieurs années de silence sur les dossiers essentiels de la profession infirmière, comme la perte de la reconnaissance de la pénibilité, l'Ordre National Infirmier cherche à redorer son blason.

En s'adressant à l'opinion publique par un sondage biaisé, l'ONI ose affirmer que « 95 % des français approuvent le maintien de l'inscription obligatoire à l'ordre ». C'est loin d'être de l'avis des 600 000 infirmier-es diplômé-es d'Etat dont plus de 70 % sont salarié-es et rejettent massivement cet ordre depuis la loi de décembre 2006. La participation au scrutin d'avril 2014 l'illustre parfaitement. A cette occasion, seulement 29 547 infirmier-e-s ont voté soit moins de 5% de la profession infirmière.

Pour cette raison, la ministre de la Santé, sur pression de l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, Sud Santé, SNICS-FSU, UNSA, s'est engagée de rendre facultative l'adhésion à l'ordre infirmier pour les salarié-es.

Mais l'ONI persiste et vient de déposer six nouvelles plaintes contre nos collègues pour exercice illégal.

Ces pratiques d'intimidation jettent aussi le discrédit sur les professionnel-les, qui au quotidien, 24h/24h, 365 jours sur 365 jours, assurent la prise en charge, en équipe pluridisciplinaire, de qualité de la population.

La CGT réaffirme son opposition à tous les Ordres professionnels. La CGT dénonce les poursuites engagées contre les collègues injustement poursuivis.

### **Personnels de direction :**

Le compte à rebours pour les élections du 4 décembre est lancé. Nous sommes toujours à solliciter les candidatures de directeurs d'hôpital, de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et de directeurs de soins. C'est indispensable pour permettre à la CGT d'être présente dans ces élections comme elle l'est depuis plusieurs scrutins. Bien entendu, le collectif directeurs de l'Ufmict est disponible pour contacter les candidat-e-s potentiel-le-s en fonction des informations des syndicats. N'hésitez pas à faire passer des contacts possibles.

### **Psychologues :**

La mobilisation de la journée du 19 juin, à l'appel unitaire CGT, CFTC, FO, SNP, SUD fut une réussite. Plus de 800 participant-e-s en progrès par rapport au 10 avril. Le mouvement s'élargit à la fonction publique territoriale et la protection judiciaire de la jeunesse. Les réponses des ministères ont été des plus décevantes malgré deux rendez-vous dans la journée. Une première rencontre a eu lieu le matin au ministère de la fonction publique. Pas de révision de l'architecture des grilles ni de facilitation de passage d'une fonction publique à l'autre. Au ministère de la santé, les manifestant-e-s se sont trouvé-e-s face à une position verrouillée. Rien que la prise de rendez-vous a été chaotique. Annoncée le matin, la rencontre fut finalement décalée à 17H45 pour s'entendre dire que ...rien n'était possible ! En clair, pas d'ouverture de négociation. La lutte continue et doit s'amplifier pour être enfin entendu des ministères concernés.

### **« Loi santé »**

Alors que depuis plus de dix-huit mois, la ministre et ses services répondaient à toutes les revendications en renvoyant sur la future loi santé, les grands axes de la « Loi santé » ont été présentés à grand renfort de mise en scène médiatique le 19 juin. Le projet de loi ne sera présenté au débat parlementaire que début 2015 après le vote du carcan financier des lois de financement de la sécurité sociale, le rectificatif de 2014 et celle de 2015. Les axes présentés sont dans la ligne de la loi « Hôpital, patients, santé, territoires », dans le renforcement des pouvoirs des Directeurs généraux des Agences régionales de santé. Il n'y a rien de bon à attendre de cette perspective !

*En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT...*

### **Kit représentativité**

Vous pouvez voir la version en ligne du kit représentativité édité par l'UGICT à destination des organisations territoriales de la CGT. Vous trouverez le sommaire de ce kit ainsi que les ressources et compléments en ligne, notamment les documents modifiables. Ce kit de 50 pages comporte de nombreux outils de déploiement en direction des ICT, dont des modèles de tracts pour les élections et la syndicalisation. Cette version électronique compilée est pour aperçu uniquement. Si vous souhaitez utiliser le kit nous vous recommandons fortement de sélectionner les documents dans le sommaire, ou de commander les productions telles la Charte des Cadres ou Profession Ingénieur.



Site de l'UGICT CGT : [www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)